

Communiqué des membres du comité d'experts de la DRAC IDF Théâtre

mercredi 11 juin 2014, par L'Insatiable

Réuni mardi 10 juin, le groupe d'experts auprès de la DRAC Ile-de-France, appelé à donner un avis artistique sur les compagnies de théâtre demandant une convention ou le renouvellement de celle-ci, a refusé à l'unanimité de siéger.

Il s'agit de manifester fortement la solidarité de représentants les plus divers des professions théâtrales avec les intermittents et précaires, qui refusent l'accord signé le 22 mars dernier entre des partenaires sociaux trop peu représentatifs et demandent légitimement que leurs propres propositions, plus justes, plus efficaces et moins coûteuses, soient prises en compte.

Il s'agit d'une solidarité objective. Porter atteinte au système d'indemnisation des artistes et des techniciens du spectacle vivant, c'est mettre en péril tout le fonctionnement du théâtre en France, déchirer toute la toile. Au-delà des problèmes économiques, c'est la richesse de la création, la circulation de l'intelligence qui est en jeu.

En début d'après-midi, mardi 10 juin, l'ensemble du groupe d'experts s'est rendu rue de Valois, au ministère de la culture. Une délégation réduite a été reçue quelques minutes par le conseiller social de la ministre, qui s'est engagé à lui remettre la lettre ouverte rédigée collectivement. Par cette lettre, les « experts » demandent au chef de l'État et à ses ministres, de l'Emploi, de la Culture, de prendre leurs responsabilités, de ne pas entériner un accord inacceptable et néfaste, mais d'arbitrer en faveur d'une politique culturelle active et ouverte.